

UNION DES FORESTIERS PRIVES DE L'ISERE (UFP 38)

Syndicat professionnel régi par la Loi du 21 mars 1884

Siège social : Maison des Agriculteurs - 38100 GRENOBLE

Adresse courrier : 879 Grande Rue - 38660 LE TOUVET

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,

Le 20 juin, à 9 heures 30

Les membres du Syndicat UNION des FORESTIERS PRIVES DE L'ISERE (UFP 38) se sont réunis au siège social à GRENOBLE (Isère) Maison des Agriculteurs, Salle Michon, 40 avenue Marcellin Berthelot, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Bureau.

Sont présents les membres ayant signé la feuille de présence jointe en annexe:

L'assemblée est présidée par Bruno de QUINSONAS, Président en exercice, entouré par les membres du Bureau.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence émargée par les membres, et au vu des très nombreux pouvoirs reçus, que le quorum est réuni et qu'en conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions aux majorités statutaires requises.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- . Les rapports moral, d'activité, et financier,
- . le texte des résolutions proposées,
- . un exemplaire des statuts.

Le Président déclare, après avoir excusé l'absence de certains des adhérents ayant donné pouvoirs et celle de certains invités empêchés, que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . . Rapport moral et d'activité ;
- . . Rapport financier et approbation des comptes 2014 ;
- . . Renouvellement des membres du Conseil d'Administration ;
- . . Activités des commissions et délégations ;
- . . Questions d'actualité ;
- . . Divers.

Lecture est ensuite donnée des rapports établis à l'assemblée générale :

Le Rapport moral et d'activités est présenté par le Président.

Au cours de ce rapport une minute de silence est consacrée par l'assemblée à Hubert LECLERC de HAUTECLOQUE, décédé en 2014 et ancien Président de la Fédération des Forestiers Privés en hommage à son implication pendant plus de 30 ans. Le rapport moral présenté restera annexé aux présentes.

Monsieur Fabien MULYK élu, représentant le Président Jean Pierre BARBIER et le Vice Président Robert DURANTON et référent de la Forêt au Conseil Départemental de l'Isère intervient pour présenter quelques nouvelles orientations du nouveau Conseil départemental, notamment en faveur de l'emploi et des implications économiques de la filière bois du département.

Le Rapport financier est ensuite présenté par le Trésorier Charles MILLIAT.

L'excédent selon le document comptable joint et annexé aux présentes est de € 3 406,17.

Cet excédent exceptionnel pour l'exercice 2014 sera reporté en réserves du Syndicat.

A la demande de l'un des administrateurs, un bilan financier sera si nécessaire présenté lors de la prochaine assemblée générale.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président lit les résolutions suivantes de l'assemblée générale ordinaire et les met aux voix:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les rapports moral, d'activités et financier, présentés par le Président et le Trésorier

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes du Syndicat pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de **3 406,17** euros au poste « réserves ». Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le montant de la cotisation 2016 qui reste inchangé par rapport à celle de 2013 et 2014 soit, et sauf convention écrite existante et contraire de :

Un (1) euro par hectare avec un forfait de cinq (5) euros pour les propriétaires jusqu'à 20 hectares.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs arrivés à échéance, pour une nouvelle durée de six ans, décidée par le conseil d'administration du 3 décembre 2013, des personnes suivantes :

- M Charles MILLIAT Trésorier
- M Claude FERRADOU Secrétaire Général
- François COTTIN administrateur
- Henri GREYFFIE de BELLECOMBE administrateur et représentant de l'UFP 38 au groupe de travail préfectoral de la liaison ferroviaire Lyon-Turin

Roger GIRAUD administrateur et représentant du GSB a exprimé au Président le souhait, tant pour raison de convenance personnelle qu'en raison d'une importante charge de travail actuelle, ne pas se représenter. L'assemblée générale le remercie et lui témoigne sa reconnaissance pour son implication pendant toutes ces années au service de la forêt et des forestiers et sylviculteurs de Belledonne notamment.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président propose à l'Assemblée de ratifier la nomination au Bureau d'un nouveau Vice-Président en la personne d'un administrateur, Albert RAYMOND.

Dans un premier temps, il assumera des missions de représentation par délégation du Syndicat auprès de CREABOIS 38 et plus généralement pourra remplacer le Président ou la Vice-Présidente déléguée du Syndicat en cas d'empêchement de l'un d'entre eux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte des activités des commissions et délégations exposées par leurs membres lorsqu'ils sont présents et sous réserve que des évolutions sensibles méritent d'être portées à la connaissance de l'Assemblée.

- **Lyon-Turin** : Henri GREYFFIE DE BELLECOMBE : Rien de nouveau : les consultations des différents partenaires se poursuivent.
- **SMABB/ENS/ BOURBE** : Jean CLAUSTRE (absent excusé)
- **Chasse et dégâts de gibier** : Yvonne COING-BELLEY et Bertrand de GERMINY.

Un débat sur les dégâts de gibiers et l'équilibre sylvo-cynégétique est ouvert au sein de l'assemblée.

Le rôle de représentante du Syndicat et du CRPF RA de Yvonne COING-BELLEY est souligné pour défendre les intérêts des forestiers dans la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Intervention complémentaire de Monsieur Georges TRIPIER-MERLIN administrateur de la Fédération Départementale de la Chasse de l'Isère (FDCI) et représentant de son Président Jean Louis Dufresne.

Il est rappelé une nouvelle fois aux participants tout l'intérêt de remplir des fiches de dégâts de gibier et de les faire passer au Syndicat.

- **Documentation** : Louis BOLLIET : Un fichier des adresses internet sera créé par lui.
- **FOGEFOR** : Yvonne COING-BELLEY : Gros succès constaté avec 40 personnes dont 8 dans la salle et programmation probable d'un nouveau FOGEFOR (programme de formation) en 2016.
- **Adhérents** : Jean-Claude BAILLY (absent excusé)
- **PNR Vercors** : Yvonne COING-BELLEY : Nouvelle équipe en cours de constitution.
- **Questions scientifiques** : Cyrille ROCHAS (absent excusé)
- **Pays Voironnais/Chartreuse** : Jean-Claude BAILLY (absent excusé) et Pierre BASSO de MARCO : RAS.
- **Réserve nationale du Haut-Rhône** : Bruno de GERMINY : Pas convoqué....
- **Groupe de travail CG 38 sur le règlement des conflits départementaux sur les dessertes forestières et routes départementales** : Yvonne COING-BELLEY. Beaucoup de travail de concertation avec les élus et les services du Conseil Départemental.
- **Corridors biologiques** : Gérard CLAUDET

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide que tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer toute démarche de dépôt ou toute autre formalité administrative auprès de la Mairie de Grenoble ou de toute autre autorité.

L'assemblée générale prend connaissance avant clôture, des points divers et exposés techniques préparés et présentés par les intervenants à la demande du bureau :

- . . Intervention de Luc BOUVAREL directeur général de la Fédération des Forestiers Privés : Rôle et activité de la Fédération des Forestiers Privés et le PNFB et ses conséquences.
- . . Présentation de René SABATIER (Ingénieur CRPF Rhône-Alpes) : la réglementation des boisements en Isère.
- . . Présentation de Fabien DAUJAT (Ingénieur CRPF Rhône-Alpes) : les dessertes en Isère.
- . . Présentation de Gérard CLAUDET : les couloirs biologiques, comment les appréhender et ce qu'il faut en penser.

Conclusion des débats par le Président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et deux administrateurs.

Le Président

Un administrateur

Un administrateur